

FAQ OMPHALE 2022

Pourquoi les projections sont-elles à l'horizon 2070 contre 2050 dans Omphale 2017 ?

La question de la fin du pas de projection est toujours une question délicate, car la construction itérative des projections rend instable les projections à longue échéance.

Les projections nationales font état d'un basculement de la population à l'échelle nationale en 2044, avec de fortes hétérogénéités départementales. En s'arrêtant à 2050, les projections locales ne mettent pas bien en évidence les différences fondamentales qui séparent les territoires avec des bascules dans les années 2050-2060 et ceux sans renversement attendu d'ici 2070.

Naturellement, les hypothèses relatives à la fécondité sont celles qui influent le plus sur les dynamiques démographiques de long terme, et sont donc à prendre avec précaution.

Pourquoi les résultats des nouvelles projections diffèrent-elles des anciennes projections ?

Les projections de population sont le fruit de deux intrants fondamentaux (données en entrées) :

- une photographie locale des composantes démographiques (naissances, décès, migrations);
- l'application d'un scénario démographique, c'est-à-dire l'application d'évolutions à ces composantes démographiques.

Une note complémentaire additionnelle devrait fournir des éléments plus précis sur ces points.

Pourquoi y a-t-il un décalage entre les résultats de la projection pour 2018 et les résultats du recensement de 2018: à quoi cela était-il dû ?

Il y a effectivement des différences entre les données d'Omphale 2022 pour l'année 2018 et celles du recensement 2018 publiées sur le site Insee.fr, pas sur le total tous âges confondus, mais sur la structure par âge. Ces différences sont dues au calage sur la projection nationale, qui utilise comme point de départ une pyramide par « génération » (on privilégie dans ces pyramides l'année de naissance alors que pour le recensement on prend en compte l'âge atteint à la date de la collecte, les deux approches n'étant pas équivalentes puisque le recensement s'étend sur cinq années).

Pourquoi les volumes de naissances et de décès ne sont pas les mêmes que ceux publiés sur Insee.fr ?

Les données sur Insee.fr reprennent directement la mesure annuelle de l'état civil. Dans le modèle Omphale, les naissances et les décès correspondent à moyenne lissée sur 3 ans pour l'année de départ des projections. Les naissances et les décès à partir de 2019 sont calculés par le processus de projection.

Comment avez-vous pris en compte l'effet d'ajustement lié au changement de questionnaire du RP ?

Omphale n'est pas conçu pour avoir dans ses évolutions démographiques des éléments additionnels aux soldes naturels et migratoires, comme un éventuel effet questionnaire. La prise en compte de cet effet est donc intégralement réalisée par le calage des populations sur les projections nationales, qui elles ont réalisé ces travaux. Par ailleurs, cet effet questionnaire est impossible à estimer à l'échelle communale, par âge et sexe.

Les émigrations apparentes servant à la décomposition de l'émigration nationale entre départements (méthodes dites SMA14-18 ou SMA17-19) ont bien été calculées après prise en compte de l'ajustement RP.

Plus d'information sur l'ajustement du RP dans les documents publiés ici.

Quel est l'impact de l'absence d'EAR 2021 pour Omphale ?

Omphale ne dispose de presque aucune donnée locale postérieure au RP 2018 et à l'Etat-civil 2019. L'absence d'EAR (enquête annuelle de recensement) 2021 n'impacte donc absolument pas la modélisation démographique.

En revanche, les travaux de comparaison entre les projections Omphale et les RP ultérieurs devront prendre en compte cette absence d'EAR, et les éventuelles diminutions de qualité du RP qui en suivrait.

Plus d'information sur cette suppression d'EAR sur le site de l'Insee, ici.

Pourquoi l'évolution de la population de mon territoire diffère-t-elle de l'évolution constatée sur la période récente ?

Omphale ne reproduit pas directement le taux de croissance de la population observé sur les dernières années mais se fonde sur la méthode des composantes (naissances, décès et migrations).

Habituellement, la ventilation des flux d'émigration vers l'étranger est la composante la plus fragile. Dans ce cas, le Psar recommande à l'utilisateur de formuler des hypothèses d'évolution spécifiques à la zone pour les flux migratoires avec l'étranger.

Pour information, les hypothèses nationales de la DSDS se basant sur le Bilan démographique 2020, l'appréciation du solde migratoire à cette date était de : +87 000 en 2019. Le bilan démographique 2021 a publié les données définitives du solde migratoire pour l'année 2019, estimé à +200 000. Malheureusement, ces écarts de volume, relativement négligeables à l'échelle nationale, se concentrent dans les zones avec beaucoup de flux avec l'étranger, en particulier l'Ile-de-France, et dans une moindre mesure, PACA.

La crise sanitaire a fortement touché mon territoire. Pourquoi ne pas avoir pris les QD ou QF locaux observés et disponibles à partir de l'Etat-civil 2019, 2020, voire 2021 ?

Le Psar a réalisé de nombreux traitements pour analyser l'impact de la non-territorialisation des QD (quotient de décès ou mortalité) de 2020 liés à la crise sanitaire. Les conclusions sont les suivantes : même pour les territoires touchés dans des proportions différentes de la moyenne nationale, l'impact sur les projections de population à moyen terme est négligeable (écarts absolus de la population départementale à échéance 2050 inférieurs à 0,1 %).

En effet, la surmortalité générée par la crise sanitaire s'est concentrée sur des populations âgées, donc peu susceptibles d'avoir une descendance à venir, peu mobiles, et avec des probabilités de décès dans les années ultérieures élevées. D'autre part, si les premières vagues de la crise sanitaire ont montrés des disparités régionales fortes, le cumul de celles-ci semble moins géographiquement déterminé.

La crise sanitaire a conduit le Psar à faire deux modifications marginales de modélisation par rapport à Omphale 2017 :

- les quotients de fécondité et mortalité (QF et QD) n'ont été calculés qu'avec 3 millésimes de l'Etat-civil (2017 à 2019), et non cinq comme précédemment, pour éviter que la crise sanitaire ne biaise l'appréciation d'un QD ou d'un QF « en régime normal ».
- les évolutions nationales des QD et QF n'ont pas été lissées les premières années. Les projections nationales se basent sur des QD et QF observés au cours de l'année 2019 et 2020, avant d'émettre des hypothèses sur l'évolution de ceux-ci à compter de 2021. Ce changement de source peut générer un peu de volatilité dans les évolutions de ces quotients démographiques. En 2017, le Psar avait choisi de lisser ces évolutions pour éviter ce désagrément. En 2022, pour ne pas masquer l'impact de la crise sanitaire, ce lissage n'a pas été réalisé.

Enfin, si, à l'échelle nationale, il est possible d'avoir une mesure des QF et QD, il est impossible à l'échelle communale d'avoir de telles mesures sans le RP correspondant au dénominateur de la population d'intérêt.

Pourquoi la somme de mes projections départementales ne coïncide pas avec ma projection régionale ?

Comme évoqué dans la formation Omphale, la modélisation démographique associée à une zone ou à une multitude de zones n'est pas la même, et donnera des résultats différents en raison de la non-additivité structurelle d'Omphale.

Formulé rapidement, choisir d'analyser une région comme une unique zone présuppose que les habitants de cette région ont des comportements démographiques moyens. Si on découpe la région en départements, chaque département peut avoir des comportements démographiques distincts (typiquement, une fécondité localement élevée et localement plus basse). La présence de flux entre ces zones va mécaniquement modifier la fraction de population soumise à certains déterminants démographiques (par exemple, un flux important de la zone à faible fécondité vers la zone à forte fécondité va augmenter automatiquement la fécondité moyenne de la zone). En définitive, le total des populations des zones n'est pas le même que celui de la zone modélisée comme un tout homogène.

Toutefois, les populations calées régionales sont égales à la somme des populations calées départementales (à quelques unités d'arrondis près). L'ordre de grandeur de diffusion des populations (en millier) masque totalement ces écarts.

Il reste vrai que les populations non calées régionales et départementales ne coïncident pas. En conséquence, la décomposition de l'évolution de la population entre SN (solde naturel) et SM (solde migratoire) est susceptible d'être différente en volume. La recommandation du Psar est de commenter ces contributions en point de pourcentage, qui sont beaucoup plus cohérents.

Pourquoi l'espérance de vie à l'échelle nationale dans Omphale n'est pas égale à l'espérance de vie des scénarios de la DSDS ? Ou les âges moyens ?

La DSDS dispose d'une modélisation de la pyramide des âges de 0 à 120 ans, quand Omphale a nativement été conçu pour les âges de 0 à 99 ans. Ainsi l'intégralité des individus de 99 ans et plus sont regroupés dans la même catégorie.

Les travaux du Psar agrègent correctement l'ensemble de ces populations, et calcule des quotients de décès adaptés. Toutefois, cette classe d'âge ne contribue au calcul de l'espérance de vie qu'à hauteur de 99 ans : il y a une troncature des données, et une sous-estimation de l'espérance de vie dans les calculs liés à Omphale. En revanche, la distribution des classes d'âge est, elle, correcte.

Un autre effet de bord de cette limite à 99 ans est visible dans les pyramides des âges qui peuvent faire apparaître des volumes importants à 99 ans en fin de projections. Il conviendra simplement de rappeler que cette classe agrège les individus âgés de 99 ans ou plus.

Si, en 2018, l'impact de cette troncature à 99 ans est relativement marginale, elle prend une ampleur de plus en plus importante au cours des projections : en 2070, dans le scénario central, la population des 99 ans et plus atteindrait les 300 000 (soit dix fois plus qu'en 2018).